

CONSEIL MUNICIPAL

LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE du 03/07/2023

Conformément à l'article L2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations, examinées par le conseil municipal, doit être affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune, dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

L'an deux mil vingt-trois et le trois juillet à vingt heures trente minutes le Conseil Municipal régulièrement convoqué le vingt-six juin deux mil vingt-trois s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur SORRE Stéphane, Maire.

La liste des délibérations a été affichée le cinq juillet deux mil vingt-trois.

Présents :

Mmes BERTHE Emmanuelle - CHARLES Charène - DELALANDE Brigitte - TABARD Chantal
MM. FERRÉ Patrick - GERMAIN Emmanuel - GUILLOUET Noël - JOSSAUME Bruno - PEYROCHE Patrick - PICHARD Philippe - SORRE Stéphane

Absents :

Mme GRIMAL Chantal, excusée et a donné procuration à Mme DELALANDE Brigitte
Mme MIGNOT Laurence, excusée et a donné procuration à M. JOSSAUME Bruno
Mme PLAINE Dina, excusée et a donné procuration à Mme TABARD Chantal
M. LEROUX René, excusé et a donné procuration à M. SORRE Stéphane

Secrétaire de séance : M. GUILLOUET Noël

Le nombre de conseillers en exercice étant de 15, les conseillers présents forment la majorité.

Numéro d'ordre des délibérations		Résultat du vote
	Approbation du procès-verbal du 09 juin 2023	
2023-030	Zone d'Aménagement Concerté du Rond de Chêne : approbation du compte rendu annuel à la collectivité locale au 31 décembre 2022	Approuvée à l'unanimité
2023-031	Plan de mobilité : approbation de l'avant-projet définitif et du plan de financement prévisionnel, demandes de subventions	Approuvée à l'unanimité
2023-032	Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des rues de la Goélette, Saint-Pierre-et-Miquelon, de l'Estran et l'Allée du Clos Costentin : autorisation de signature	Approuvée à l'unanimité
2023-033	Achat d'un véhicule utilitaire pour le service technique	Approuvée à l'unanimité
2023-034	Vente du véhicule utilitaire Peugeot partner	Approuvée à l'unanimité
2023-035	Désignation du référent déontologue des élus locaux et adhésion à la mission optionnelle de gestion administrative du collège mis en place par le centre de gestion de la Manche	Approuvée à l'unanimité
2023-036	Budget principal : décision modificatif n°2	Approuvée à l'unanimité
2023-037	Participation au Fonds départemental d'Aide aux Jeunes (F.A.J.)	Approuvée à l'unanimité

2023-038	Participation au Fonds de Solidarité pour le Logement (F.S.L.)	Approuvée à l'unanimité
2023-039	Aide financière au sinistre de la famille BÈLE	Approuvée à l'unanimité

Vu, par Nous, Maire d'Yquelon, pour être affiché cinq juillet deux mil vingt-trois conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le 05 juillet 2023
Le Maire,
Stéphane SORRE

